Envoyé en préfecture le 09/02/2026
Reçu en préfecture le 09/02/2026
Publié le
ID : 029-212900617-20260203-D20260205-DE

VILLE DE
GOUESNOU
KÊR GOUENOÙ

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
en exercice : 29
présents : 24
votants : 29

L'an deux mille vingt-six à dix-neuf heures quinze, le trois février, le Conseil municipal de la Ville de GOUESNOU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Stéphane ROUDAUT, Maire.

Objet :
2026-02-05
Signature convention de partenariat
EGEE 29

Date de convocation du Conseil municipal :
22 janvier 2026

PRÉSENTS : M. ROUDAUT, maire ; M. HERLÉDAN, Mme BRUBAN, M. PÉNARGUÉAR, Mme CLOAREC, M. LEROY, Mme LECOMPTE, M. SALAÜN, Mme COPPIN adjoints ; M. COMBROUX, M. NOURIS, M. KERLOC'H, Mme LALÇON, Mme ABIVEN, M. MERCIER, Mme FAGOT, M. GUILLEVIN, Mme L'HURIEC, Mme BIDEAU, M. BOURAYA, M. CARRALOU, Mme LANSONNEUR, M. PAUGAM, Mme PAYA conseillers.

Absents ayant donné procuration :

M. POULIQUEN	procuration à	M. HERLÉDAN
Mme TORRES	procuration à	M. MERCIER
M. CALVEZ	procuration à	Mme BRUBAN
M. BICREL	procuration à	M. Le Maire
M. QUÉRÉ	procuration à	M. PAUGAM

Absents :

Secrétaire de séance :
Mme L'HURIEC

Certifié exécutoire
Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

82

Envoyé en préfecture le 09/02/2026
Reçu en préfecture le 09/02/2026
Publié le
ID : 029-212900617-20260203-D20260205-DE

VILLE DE
GOUESNOU
KÊR GOUENOÙ

DÉLIBÉRATION N° 2026-02-05

Solidarités

SIGNATURE CONVENTION DE PARTENARIAT EGEE 29

Rédacteur : Raphaële Portefaix
Rapporteur : Joëlle Lecompte

L'association EGEE 29 est présente dans la région Bretagne pour accompagner les jeunes, les entrepreneurs et les personnes en reconversion professionnelle.

La Maison Simone-Veil est un lieu de proximité qui a pour vocation d'accueillir des partenaires associatifs ou institutionnels du secteur social.

Il est proposé au Conseil municipal de formaliser le partenariat avec l'association EGEE 29 par la signature d'une convention avec la Ville de Gouesnou.

Faisant suite à l'ouverture de la Maison Simone-Veil le 1er septembre 2025, la Ville a entamé un certain nombre de partenariats afin de faire vivre ce lieu et proposer un accompagnement de proximité à destination de tous les publics.

La Maison Simone-Veil est un lieu de proximité qui réunit l'ensemble des acteurs associatifs et institutionnels du secteur social local : ADMR, Centre communal d'action sociale, épicerie sociale, permanences des assistantes sociales du CDAS, Vesti'Boutik du Secours Catholique.

Ce lieu doit également permettre le développement de nouveaux services, avec l'aide d'une pluralité d'acteurs, ponctuels ou plus récurrents.

La Ville de Gouesnou confie ainsi à EGEE 29 (Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise) une mission de conseil et d'accompagnement à l'emploi.

Les activités d'EGEE 29 s'exercent ainsi dans trois domaines distincts :

- La préparation des jeunes à leur future vie professionnelle ;
- L'accompagnement au retour à l'emploi ;
- Le soutien aux entrepreneurs dans leur projet de création d'entreprise, de reprise d'activité, de croissance ou en cas de difficulté.

Les conseillers d'EGEE 29 accomplissent leurs missions dans le cadre du bénévolat économique à caractère social. Ils s'engagent à respecter la charte de déontologie de l'association EGEE et sont soumis au devoir de confidentialité.

Le bureau de permanences est mis à disposition sans contrepartie financière pour EGEE 29.

SL

Envoyé en préfecture le 09/02/2026
Reçu en préfecture le 09/02/2026
Publié le
ID : 029-212900617-20260203-D20260205-DE

Les interventions d'EGEE 29 auprès des bénéficiaires sont assurées de façon gratuite. L'association peut solliciter une subvention de fonctionnement auprès de la Ville, mais uniquement dans le respect des critères définis (intérêt communal, nombre de personnes aidées).

Il est donc proposé au Conseil municipal d'approuver la signature de la convention de partenariat avec l'association EGEE 29.

Annexe :

- Convention de partenariat entre la Ville de Gouesnou et l'association EGEE 29.

Avis de la commission plénière du mardi 27 janvier 2026 : Favorable à l'unanimité

Décision du Conseil municipal : Favorable à l'unanimité

Pour extrait conforme,
À Gouesnou, le 3 février 2026

La secrétaire de séance,

Stéphanie L'Huriec

Le Maire,

MAIRIE DE GOUESNOU 29850

Stéphane Roudaut